

Coopération entre la garderie de jour et l'école primaire

Document d'entretien d'orientation avec les parents à transmettre à l'école d'accueil¹ et copie à conserver par les parents

L'entretien d'orientation repose sur le règlement administratif du Ministère de l'éducation relatif à la coopération entre les structures de garde diurne d'enfants et les écoles primaires, en son libellé applicable au moment concerné.

Nom de l'enfant :

Date de naissance :

Date de l'entretien :

Participant(e)s et participant(e)s

Nom	Fonction ou service	Signature

Raison

sur demande des parents

sur décision de l'éducateur et du psychopédagogue

¹ L'école d'accueil est l'école publique ou privée où l'enfant est admis en cycle primaire. Cette école reçoit le document d'entretien d'orientation, même si elle est différente de la garderie de jour de la coopération.

Sujets de l'entretien

Description de l'enfant par les parents :
Évaluation du niveau de développement et des évolutions de l'enfant par l'éducateur :
Observation de l'enfant par le psychopédagogue en ce qui concerne la maturité scolaire (sur présentation du consentement, à l'aide de la fiche de réflexion remplie) :
Conclusions du Ministère de la santé :
Autres diagnostics ou évaluations :

Accord(s) pour accompagner davantage l'enfant jusqu'à son entrée à l'école

Quelles sont les mesures envisagées ?	Qui est chargé de l'accompagnement ?	Quand est-ce que les mesures seront exécutées ?

Consentement relevant du droit de la protection des données

Prénom et nom de l'enfant : _____
Établissement de garderie de jour : _____
L'école primaire de la coopération : _____
L'école d'accueil envisagée : _____
Prénom et nom de l'enfant : _____

Je consens à ce que

- ce document d'entretien d'orientation soit transmise à l'école d'accueil.
- le contact soit pris avec un autre organisme de conseil ou de soutien par l'établissement de garderie de jour ou par l'école primaire de la coopération et que ce document d'entretien d'orientation leur soit transmis (nom de l'organisme : _____)

_____	_____	_____
Lieu	Date	Signature des titulaires de l'autorité parentale

Ce consentement peut être révoqué à tout moment vis-à-vis de la garderie de jour et/ou de l'école primaire qui s'occupe de la coopération. Cette révocation n'a toutefois pas pour effet de rendre rétroactivement illicite le traitement de données effectué jusqu'au moment de la révocation. De même, la révocation ne peut porter que sur une partie des consentements déclarés ci-dessus. En cas de révocation, les données correspondantes ne seront plus utilisées aux fins énoncées ci-dessus et elles seront supprimées sans délai. Si le consentement n'est pas révoqué, il vaut jusqu'à la scolarisation de votre enfant et ensuite les données seront supprimées.

La fourniture de ce consentement est facultative.

Les données à caractère personnel sont traitées sur la base de votre consentement.

Responsable du traitement des données

pour l'établissement de garderie de jour

pour l'école primaire

Délégué à la protection des données

pour l'établissement de garderie de jour

pour l'école primaire

Le traitement des données a lieu aux fins indiquées.

Vous détenez le droit, vis-à-vis de la garderie de jour et de l'école primaire, d'exiger des renseignements au sujet des données à caractère personnel de votre enfant. Vous détenez un droit de rectification, suppression ou restriction, un droit d'opposition au traitement et un droit à la portabilité des données. Vous détenez par ailleurs le droit de vous plaindre auprès de l'autorité chargée de surveiller la protection des données, le délégué à la protection des données et à la liberté d'information pour le Land du Bade-Wurtemberg.